VILLE DE
LA VERRIÈRE

Localisez les défibrillateurs de la ville : à La Verrière, on a du cœur !

Localisez les défibrillateurs de La Verrière, découvrez comment utiliser un DAE et adoptez les bons réflexes face à un arrêt cardiaque.

Où trouver un défibrillateur à La Verrière ?

La Ville de La Verrière dispose de plusieurs défibrillateurs automatisés externes (DAE), installés dans différents équipements et lieux accessibles au public.

Ces appareils peuvent sauver une vie lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque. Simples d'utilisation, ils donnent des instructions vocales et peuvent être utilisés par toute personne, même sans formation préalable.

Les défibrillateurs présents sur la ville

https://cardiopro.fr/trouver-defibrillateur

> Attention : certains défibrillateurs installés à l'intérieur des bâtiments ne sont accessibles que pendant les horaires d'ouverture de l'équipement.

Face à un arrêt cardiaque : chaque minute compte

Une personne s'effondre, ne répond pas et ne respire pas normalement ? Agissez immédiatement :

1. **Appelez les secours** en composant le **15, le 18 ou le 112**.

2. **Commencez le massage cardiaque**, en suivant les indications de l'opérateur.
3. **Demandez à quelqu'un d'aller chercher le défibrillateur le plus proche.**
4. **Allumez le DAE et suivez ses instructions vocales.**
5. Continuez jusqu'à l'arrivée des secours.

Le défibrillateur analyse lui-même le rythme cardiaque. Il ne délivre un choc que si celui-ci est nécessaire : il est donc impossible de choquer accidentellement une personne qui n'en a pas besoin.

Géo'Line : trouvez les trois DAE les plus proches

Vous êtes chez vous, au travail ou en vacances ? Géo'Line vous permet de rechercher les **trois défibrillateurs recensés les plus proches** d'une adresse ou d'une position géographique.

Cette application citoyenne a été développée par l'ARLoD, l'Association pour le recensement et la localisation des défibrillateurs. Elle utilise les données issues de **Géo'DAE**, la base nationale des défibrillateurs.

Rechercher un défibrillateur avec Géo'Line

La recherche proposée par Géo'Line dépend des appareils effectivement déclarés et des informations transmises par leurs exploitants. Elle ne remplace pas l'appel aux services de secours, qui doivent toujours être contactés en priorité.

Vous repérez un défibrillateur ? Vérifiez son recensement

Les propriétaires et exploitants de DAE ont l'obligation de déclarer leurs appareils dans la base nationale Géo'DAE et de tenir leurs informations à jour.

Avec Géo'Line, chaque citoyen peut vérifier qu'un défibrillateur qu'il connaît est correctement recensé. S'il n'apparaît pas, vous pouvez en informer le responsable du lieu afin qu'il procède à sa déclaration.

Cette démarche contribue à améliorer la fiabilité de la base nationale, à faciliter l'intervention des témoins et à renforcer la chaîne de survie.

À retenir : appeler, masser, défibriller. Trois gestes simples qui peuvent sauver une vie.

Liens utiles

Localiser les trois DAE les plus proches avec Géo’Line
Consulter le site de l’ARLoD
Accéder au portail national Géo’DAE
Tout savoir sur les DAE – ministère chargé de la Santé